

Par Emmanuel MASSICARD

Montpellier : à qui la majorité ?

Prévue jeudi, l'Assemblée générale du club doit décider du futur président.

Qui sera le futur grand patron du Montpellier Hérault Rugby ? Si l'on s'en réfère aux annonces et aux engagements des uns et des autres, le favori est déjà dans la place : Olivier Nicollin. Qui, avec son père Louis, a déposé un million d'euros dans les caisses du club afin de solutionner les récents problèmes de trésorerie du MHR. Jeudi matin, l'Assemblée générale convoquée à dix heures doit transformer la SAOS en SASP enterrer l'augmentation de capital et supprimer le droit préférentiel de souscription. En clair les actionnaires n'auront plus la possibilité de souscrire de nouvelles actions lors d'une prochaine augmentation de capital. En clair : le rapport de force sera figé au profit du patron élu. Depuis plus d'un mois, la voie semblait dégagée pour la famille Nicollin qui s'est établie en sauveur.

Nicollin favori

Question d'habitude à Montpellier rien ne pourrait être aussi simple qu'annoncé. Mohed Altrad, pdg du groupe éponyme qui réalise près de 420 millions d'euros de chiffre d'affaires, est prêt à investir dans le club (6 millions d'euros) et à en assumer la direction (lire ci-contre). Pour ce faire, il demande un audit des comptes du club. Après avoir fait patienter Altrad pendant quatre mois, le tandem Massines/Nicollin a donné rendez-vous à l'homme d'affaires héraultais ce jeudi matin à 8h30, juste avant l'Assemblée générale. Si cette dernière n'est pas reportée, le projet Altrad sera mort dans l'œuf avant même d'avoir été étudié. Le club héraultais peut-il se permettre un tel luxe ? Certains actionnaires ne semblent pas partager cet avis. Ils ont demandé le report de l'Assemblée générale afin d'étudier le rapport du directoire, celui du commissaire aux comptes et se prononcer sur les différents projets envisagés. Seront-ils entendus ? Rien n'est certain. Ce week-end, les présidents Olivier Nicollin et Jean-Pierre Massines n'ont pas répondu à nos sollicitations téléphoniques. Injoignables. Eux seuls, appuyés par l'Association, détiennent la clé de cet étrange feuilleton. L'affaire devrait être réglée très vite, bien avant le rendez-vous fixé aux actionnaires. Et si jamais le statu quo s'imposait, il conviendrait finalement d'attendre le vote de l'Assemblée générale. Lui seul pourrait finalement décider d'introniser Olivier Nicollin. Reste à savoir s'il aura la majorité...

Press contact

125, rue du Mas de Carbonnier - 34000 Montpellier - France
Tel. +33 (0)4 99 64 30 39
altrad@altrad.com

